Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260409-2026_023-DE

Conseil municipal du jeudi 9 avril 2026

DÉLIBERATION

CM 2026-023 Élection des membres de la Commission relative aux délégations de service public (CDSP)

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 9 avril, à 19 h, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Matthieu SEITE, maire.

PRÉSENTS :
Mmes et MM. Sylvie DANIEL, 1re adjointe ; Olivier YVEN, 2e adjoint ; Marion FAIVRE, 3e adjointe ; Gilbert QUENTEL, 4e adjoint ; Isabelle NEDELEC, 5e adjoint ; Mickaël PLUSQUELLEC, 6e adjoint ; Bénédicte ROLLET, 7e adjointe ; David THOMAS, 8e adjoint.

Mmes et MM. Serge GUENNEGUES ; Claudie FERELLOC ; Nathalie PONCEL ; Jean-Jacques CADALEN ; Luc MOUSTER ; Loïc FORGEAIS ; Stéphanie BLANCHARD ; Laurent KERANGUEVEN ; Dorothée GUILLOU ; Timothée PAPIN ; Gwénaël KERJEAN ; Patrick COADOU ; Adeline SEYLER ; Aurore COURTES ; Bernard BOLLORE ; Véronique GUITTARD ; Anne-Sophie MORVAN ; Arthur LASNE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION : Delphine DUVAL, Directrice Générale des Services ; François LEROY, Directeur Général Adjoint.

ABSENTS EXCUSÉS :
Emmanuelle LIBERT qui a donné procuration de vote à Olivier YVEN
Marion BALLANGER, qui a donné procuration de vote à Isabelle NEDELEC

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Serge GUENNEGUES

La convocation à la présente réunion a été notifiée aux conseillers municipaux et affichée en mairie le 30 mars 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice..... 29
Présents..... 27
Votants..... 29

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260409-2026_023-DE

CM 2026-023 Élection des membres de la Commission relative aux délégations de service public (CDSP)

Monsieur le maire donne lecture de la délibération :

Vu les articles L.1411-1 et suivants, D.1411-3 à D.1411-5 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant
- que la commission de délégation de service public est instituée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du CGCT,
- que dans les communes de plus de 3 500 habitants, cette commission est composée, outre le Maire ou son représentant, Président, de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du Conseil municipal,
- que les règles de composition de cette commission sont identiques à celles de la commission d'appel d'offres,
- qu'il convient de procéder à l'élection des membres de cette commission pour la durée du mandat municipal,

Il est rappelé que l'élection des membres de la commission de délégation de service public a lieu au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, conformément aux dispositions du CGCT.

Conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

La commission de délégation de service public s'assure de la régularité de la procédure de mise en concurrence des candidats, émet un avis sur le choix du délégataire ainsi que sur tout projet d'avenant à une convention de délégation de service public entraînant une augmentation du montant global supérieur à 5%.

D'un commun accord, il est proposé une liste unique identique à celles de la Commission d'appel d'offres, composée comme suit :

« Guilers Dynamique »	**« Ensemble pour Guilers »**	**« Guilers, une énergie nouvelle »**
Titulaires : Olivier YVEN Gilbert QUENTEL Sylvie DANIEL ***Suppléants :*** Mickaël PLUSQUELLEC Jean-Jacques CADALEN Luc MOUSTER	***Titulaire :*** Gwenaël KERJEAN ***Suppléant :*** Patrick COADOU	***Titulaire :*** Bernard BOLLORÉ ***Suppléant :*** Arthur LASNE

***

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260409-2026_023-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Décide de procéder à cette élection par un vote à main levée,**
- **Elit les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la Commission relatives aux délégations de service public :**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Olivier YVEN	Mickaël PLUSQUELLEC
Gilbert QUENTEL	Jean-Jacques CADALEN
Sylvie DANIEL	Luc MOUSTER
Gwenaël KERJEAN	Patrick COADOU
Bernard BOLLORÉ	Arthur LASNE

- **Précise que ces membres sont élus pour la durée du mandat municipal.**

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le maire,
Matthieu SEITE

Le secrétaire de séance,
Serge GUENNEGUES



